

Malestroit Basket Club

Un engagement commun est indispensable pour que nous puissions faire fonctionner le club et pour pratiquer le basket dans les meilleures conditions.

Tous les adhérents sont tenus de respecter le présent règlement. En cas de nonrespect de celui-ci, le club se réserve le droit d'écarter l'adhérent, de manière ponctuelle ou permanente, sans remboursement de la cotisation versée.

Le club s'engage à :

- ✓ Permettre aux joueurs et joueuse de progresser et de s'épanouir dans la pratique du basket-ball (jouer, arbitrer et tenir la table).
- ✓ Être à l'écoute de tous les licenciés et/ou leurs représentants légaux.

Le licencié, le représentant légal s'engage à :

- ✓ Respecter toutes les personnes encadrantes (coach, entraîneur, arbitres, bénévoles) participant à la vie du club. Les entraîneurs et les coachs sont les seuls responsables de la composition des équipes et du choix de jeu. Tout adhérent s'engage à entretenir un bon esprit de loyauté et de respect des autres, propice à des relations positives et harmonieuses au sein de l'association.
- ✓ Être présent aux entraînements à l'heure et prévenir l'entraîneur lors d'absences. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant dans la salle. Le MBC fera son possible pour prévenir de l'absence de l'entraîneur dès qu'il en aura connaissance. Les parents doivent prévenir le responsable d'équipe de l'absence de leur enfant à l'entraînement ou aux matchs par téléphone, par mail ou par l'espace personnel en ligne. Nous vous rappelons que le basket-ball est un sport d'équipe et que les matchs ou rassemblements sont aussi importants que les entraînements.
- ✓ Être présent pour les compétitions afin de ne pas pénaliser l'équipe. Soyez présents 30 min avant le début de chaque match à domicile.
- ✓ Avoir une tenue adaptée pour la pratique du basket-ball (cheveux attachés, chaussures adaptées, pas de bijoux, montre, chewing-gum,). Pour les matchs, le licencié se verra remettre un maillot du club en début de saison. Ce maillot devra être entretenu par vous-même et restitué en fin de saison.

Chaque licencié évolue dans une équipe engagée en compétition (sauf U7), vos coordonnées sont transmises aux autres parents de l'équipe pour pouvoir s'arranger durant l'année pour le covoiturage.

Chaque joueur, joueuse, parent s'engage à tenir les tables de marques et à arbitrer lorsqu'il est convoqué. Chaque licencié convoqué pour l'arbitrage ou tenue de la table doit être présent <u>un quart d'heure avant l'heure prévue de la rencontre</u>. En cas d'indisponibilité, <u>la personne convoquée doit procéder ellemême à son remplacement</u>.

Les parents sont invités à apporter, à tour de rôle, un gâteau pour la collation d'après-match.

Les joueurs doivent laisser en état de propreté permanente les vestiaires, locaux et abords immédiats du terrain. Les détritus (papiers, sacs plastiques, bouteilles vides, etc...) doivent être jetés dans les poubelles mises à disposition. Chacun doit participer au rangement du matériel en fin d'entraînement ou match.

Il est conseillé aux membres de ne pas apporter d'objets de valeur et de sommes d'argent importantes. Le MBC décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur ou de sommes importantes.